Document generated on 04/19/2024 9:02 p.m.

Sociologie et sociétés

Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : l'exemple des joueurs juniors québécois dans les années soixante-dix

Jean Poupart

Volume 31, Number 1, Spring 1999

La sociologie et les sciences sociales : une affaire de discipline(s)?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/001574ar
DOI: https://doi.org/10.7202/001574ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)
1492-1375 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Poupart, J. (1999). Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : l'exemple des joueurs juniors québécois dans les années soixante-dix. *Sociologie et sociétés*, *31*(1), 163–179. https://doi.org/10.7202/001574ar

Article abstract

The objective of this paper is to point out both the subjective and objective components which influence the emergence ofcareer aspirations of junior-league hockey players, and, indirectly, the making of professional hockey players. Inspired bysymbolic interactionism, this study is based mainly on in-depth interviews carried out with players and trainers in the MajorJunior Hockey League in Quebec in the middle of the 1970s. From the perspective of a process of conversion and involvement,this study sets out to demonstrate that career aspirations in professional sport depend, among other things, on strategiesfor recruitment and supervision by both amateur and professional hockey organizations, but also on the meaning that youthgive to practising this sport throughout their amateur hockey career, as well as the representations they make of the occupationand of their career opportunities.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Sociologie et sociétés, vol. XXXI, n° 1, printemps 1999, p. 163-179

Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : l'exemple des joueurs juniors québécois dans les années soixante-dix[1]

JEAN POUPART

Dans le sport comme ailleurs, les carrières et l'excellence sont largement tributaires des conditions sociales dans lesquelles se pratiquent les activités sportives. S'il est vrai que ne réussit pas dans le sport qui veut et que certains athlètes possèdent des dispositions particulières, il n'en reste pas moins que les différences individuelles dans les niveaux de performance atteints ne sont pas aussi singulières qu'on voudrait bien le croire. Elles sont tout autant, sinon davantage, socialement constituées, socialement fabriquées pour paraphraser Perrenoud (1984) lorsqu'il parle de l'excellence dans le domaine scolaire. De la même façon que le système d'éducation entretient et reproduit des inégalités d'une importance capitale pour la trajectoire professionnelle des individus et des groupes sociaux, le système de compétition en vigueur dans une pratique sportive donnée produit et reproduit des inégalités dans l'atteinte de l'excellence, lesquelles sont susceptibles de jouer un rôle déterminant dans le déroulement de la carrière des athlètes.

S'il convient de s'interroger sur les conditions objectives dans lesquelles s'inscrivent les carrières dans le sport et, notamment, dans le sport professionnel, il importe tout autant de mettre en rapport ces conditions avec le processus par lequel s'élaborent des aspirations pour ces carrières. On peut en effet se demander de quelle façon apparaît l'intérêt pour ce genre de métier en adoptant une perspective d'analyse qui insiste tout autant sur les dimensions subjectives que sur les dimensions objectives de l'émergence de telles aspirations. C'est précisément ce dont traitera cet article en s'inspirant largement d'une perspective interactionniste.

En effet, le processus par lequel des jeunes en viennent à vouloir faire carrière dans le sport professionnel est ici analysé en prenant comme cas de figure l'expérience des joueurs de hockey junior dans les années soixante-dix. De cette façon, il est possible de rendre plus intelligible l'effet de divers facteurs dans la naissance des aspirations de carrière et de pallier en partie la rareté relative des études ethnographiques sur le sport. En dépit de l'essor considérable qu'a connu la sociologie du sport au cours des vingt dernières années, il n'existe que fort peu d'études qui, comme celle de Wacquant (1989, 1995) sur la boxe professionnelle, s'interrogent d'une manière approfondie aussi bien

1. Nous désirons remercier Denis Béliveau, Lionnel-H. Groulx, Gilles Houde et Michel Lalonde pour leurs judicieux conseils lors de la révision finale de ce texte

sur les conditions objectives liées à la pratique d'un sport que sur le sens qu'en donnent les acteurs[2]. Cette lacune est encore plus évidente dans le domaine du hockey, sport très populaire au Québec qui, traditionnellement, s'est révélé être l'une des rares avenues pour faire carrière dans le sport.

Ce texte comprend trois parties. La première présente sommairement la perspective théorique et la démarche méthodologique sur lesquelles se fonde cette étude. La deuxième décrit, d'un point de vue sociohistorique, le contexte organisationnel dans lequel se déroulait, dans les années soixante-dix, la carrière des joueurs de hockey junior, en montrant comment celle-ci a pu être influencée par la structure et l'organisation du hockey junior et professionnel ainsi que par celles du hockey amateur en général. La troisième examine les diverses étapes de l'engagement des joueurs en vue d'une carrière dans le hockey professionnel en prenant en compte les aspects tant subjectifs qu'objectifs de cet engagement.

L'INTERACTIONNISME ET LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Pour la quasi-totalité des jeunes interrogés, le passage dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) a constitué d'abord et avant tout une expérience d'engagement professionnel en ce sens que tous étaient désireux de faire carrière dans le hockey professionnel et étaient dans une large mesure convaincus qu'ils pourraient y parvenir. Par expérience d'engagement professionnel, il faut entendre le processus d'affiliation et de conversion qu'entreprend un individu en vue de faire carrière dans un métier ou une profession donnés, et non pas, comme on l'entend parfois, les procédures d'embauche.

Cette manière de concevoir l'engagement professionnel s'inspire notamment de la perspective de Matza (1969) qui a analysé le phénomène d'engagement dans les carrières déviantes[3]. En effet, ce dernier considère l'engagement dans ce type de carrière sous l'angle d'un processus de conversion, s'attachant aux dimensions subjectives et objectives du processus. C'est précisément l'approche adoptée ici pour rendre compte de l'expérience des joueurs de hockey junior, approche s'inspirant non seulement de Matza, mais plus largement des travaux des interactionnistes par le recours au concept de carrière.

Ce concept a été très en vogue chez les interactionnistes pour décrire le cheminement des acteurs à travers une même occupation ou série d'occupations (voir, en particulier, Hughes [1971], Becker [1963] et Goffman [1968]). Très proche du modèle des professions libérales et, en ce sens, moins approprié pour rendre compte de l'expérience de certaines catégories de travailleurs tels les employés d'usine, ce concept permet néanmoins d'appréhender certains types d'occupations, comme la carrière des joueurs de hockey. On peut en effet parler de la carrière des joueurs de hockey junior dans un double sens. D'abord, le passage dans la LHJMQ peut être considéré comme une étape préparatoire au métier de joueur de hockey professionnel , il peut être aussi vu comme une carrière en soi. D'un point de vue analytique, le concept de carrière, tout comme celui d'engagement, permet de concevoir l'évolution à l'intérieur d'un métier sous l'angle d'un processus. Il invite également à s'interroger sur les dimensions subjectives et objectives susceptibles de marquer ce processus, ce que tentent de faire les interactionnistes.

En effet, dans leurs recherches portant sur le développement d'identités professionnelles, des auteurs tels Hughes (1971), Becker (1964, 1970) et Strauss (1971) adoptent d'abord une approche subjectiviste dans la mesure où ils jugent essentiel de partir du point de vue des acteurs sociaux pour comprendre les processus de carrière[4]. Transposé au cas des joueurs de

2. Cette absence relative d'études ethnographiques est particulièrement notable dans la littérature francophone. Pour des exemples de travaux ethnographiques dans la littérature anglo-saxonne, voir Wienberg et Arond (1952), Faulkner (1974), Klein (1991) et Adler et Adler (1990).

3. À notre connaissance, Becker (1960) a été le premier à se servir de la notion d'engagement professionnel. Il l'emploie cependant dans son acception de persistance dans une occupation donnée.

4. Pour une présentation des travaux interactionnistes portant sur le développement des identités professionnelles, voir Poupart (1978). Pour des synthèses ou commentaires critiques de leurs travaux en français, voir Baszanger (1981, 1992), Chapoulie (1973, 1984, 1985) et Diani (1987).

hockey junior, cela revient à se demander ce qui les incite à se lancer dans un tel métier en s'interrogeant, par exemple, sur le sens qu'ils donnent au fait de jouer au hockey ou encore sur la manière dont leurs représentations des chances de parvenir dans les rangs professionnels et des avantages associés au métier peut jouer sur leurs aspirations de carrière.

Les interactionnistes privilégient par ailleurs une perspective objectiviste lorsqu'ils cherchent à cerner les conditions pouvant expliquer le développement d'un intérêt particulier pour certains types d'occupations ou les conditions d'accès à certaines catégories d'emploi. Concernant l'émergence des aspirations de carrière, Strauss (1971a) montre, dans une étude portant sur le recrutement des étudiants dans le domaine des arts visuels, qu'il existe une « mécanique sociale » qui, sans être toujours aisément perceptible, n'en contribue pas moins à favoriser le développement d'un intérêt pour ce type de métier. L'auteur relève en particulier l'influence de l'entourage (parents et amis), du milieu scolaire et des stratégies de recrutement des institutions de formation[5]. Comme on le verra, des mécanismes analogues existent pour expliquer les aspirations de carrière des joueurs de hockey junior dans la mesure où ces aspirations sont indissociables des liens avec l'entourage de même que des stratégies d'encadrement, de prise en charge et de recrutement des organisations aussi bien de sport amateur que de sport professionnel.

Pour ce qui est des conditions objectives donnant accès à certaines occupations, conditions dont les acteurs peuvent être plus ou moins conscients et qu'ils évaluent avec plus ou moins de justesse, les interactionnistes ont beaucoup étudié l'effet des politiques et des stratégies de sélection et de recrutement des organisations. Ils soulignent également l'existence d'autres conditions, parfois moins évidentes, telles les contingences propres à chaque métier comme le fait, par exemple, dans le domaine du hockey, d'appartenir à une organisation mieux nantie et plus réputée ou de commencer à faire de la compétition plus tôt que les autres.

Il existe cependant d'autres conditions objectives expliquant l'accès différencié aux diverses occupations dont ne parlent pas, ou sinon très peu, les interactionnistes. Parmi celles-ci, on pourrait souligner les probabilités effectives, pour certains groupes sociaux, d'accéder à des carrières dans le sport professionnel. En effet, de nombreuses études menées par les sociologues du sport cherchent précisément à cerner l'incidence de variables telles que la classe sociale, l'appartenance ethnique et le sexe sur les chances d'accès et de mobilité à l'intérieur du sport professionnel (Donnelly, 1995). Par exemple, il semblerait qu'à compétence égale les joueurs de hockey francophones québécois seraient moins souvent sélectionnés par la Ligue nationale de hockey (LNH) que leurs homologues anglophones des autres provinces[6].

Les analyses interactionnistes des cheminements de carrière tranchent nettement avec l'approche dominante qui tente de cerner, à l'aide des méthodes quantitatives, les « facteurs » susceptibles d'expliquer l'origine mais surtout l'intensification du désir des jeunes de devenir des professionnels du sport[7]. À forte teneur prédictive, les travaux qui suivent cette direction, tels ceux de Kenyon et McPherson (1973[8]) sur la socialisation dans l'activité physique et le sport, présentent deux lacunes majeures : d'abord, ils ne prennent généralement pas en considération le point de vue et les stratégies des acteurs dans l'analyse de leur trajectoire professionnelle ; ensuite, ils négligent d'étudier l'engagement dans les carrières sportives comme un processus jalonné d'une série d'étapes dans lequel l'individu doit prendre des décisions en tenant compte de ce qu'il vit, a vécu et entrevoit vivre. À cet égard, Becker (1963) estime qu'il est erroné de vouloir trouver un seul facteur ou une série de facteurs susceptibles d'expliquer l'ensemble du cheminement professionnel d'un individu puisque le contexte de décision change constamment. De sorte que, pour reprendre ses termes, les raisons et

5. Sans doute cette mécanique sociale intervient-elle selon différemment les groupes sociaux. Ainsi, les jeunes des milieux défavorisés se laisseraient davantage séduire par des perspectives de carrière dans le sport professionnel parce qu'ils s'insèrent mal dans des structures scolaires conçues essentiellement pour la classe moyenne.

6. Sur cette question, voir, entre autres, les articles de Lavoie, Grenier et Coulombe (1992) et de Walsh (1992). Voir également la controverse entre White et Curtis (1990a, 1990b), McAll (1992) et Laberge et Girardin (1992).

7. Pour des travaux sur le sport inspirés de la perspective interactionniste,voir, par exemple, Stevenson (1990).

8. Kenyon et McPherson (1973) sont parmi les premiers à adopter cette orientation. Pour d'autres exemples de recherches du même type, voir Greendorfer (1977), Salminen (1983), Yamaguchi (1984), Knoppers, Schuiteman et Love (1988) de même que Hill (1993). Voir également la critique d'Allison (1982).

les circonstances qui président au choix d'une profession sont habituellement fort différentes de celles qui déterminent la décision d'y demeurer ou de la quitter.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Aux fins de cette recherche ont été interrogés 39 des 200[9] joueurs qui faisaient partie, en 1974 et 1975, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), ligue constituant à l'époque la seule véritable voie d'accès au métier de joueur de hockey professionnel pour les athlètes québécois. À travers le récit que les joueurs ont fait de leur séjour dans le hockey mineur et dans le hockey junior majeur, il est possible de reconstituer non seulement la trame subjective de leur engagement dans le hockey et de leur intérêt pour la carrière professionnelle, mais, plus globalement, le contexte organisationnel de la pratique de ce sport.

En plus du témoignage des joueurs, des entrevues avec des entraîneurs des équipes et du matériel documentaire ont permis d'en apprendre davantage sur le contexte historique et organisationnel de la pratique de ce sport. Outre de nombreux contacts informels, huit entraîneurs ont en effet été interviewés sur le fonctionnement de la Ligue et des équipes, de même que sur leurs relations avec les joueurs et les membres de leur organisation. Occupant une position intermédiaire entre les joueurs et les propriétaires des équipes, plusieurs de ces entraîneurs étaient en poste depuis déjà plusieurs années. Certains d'entre eux cumulaient également les fonctions d'entraîneur et de gérant d'équipe, ce dernier rôle consistant à administrer les affaires courantes de leur organisation. Ces entretiens ont permis de recueillir de précieuses informations sur l'évolution de la Ligue, ses finalités, ses liens avec les autres ligues de hockey amateur ou professionnel, de même que sur les modes de gestion et de fonctionnement des équipes.

Pour ce qui est du matériel documentaire, en plus de la littérature sur le sport professionnel, divers rapports de comités d'étude sur le hockey amateur[10] ont servi à reconstituer, sur le plan historique, l'évolution du hockey junior majeur dans ses rapports avec le hockey amateur et professionnel. La lecture systématique, pendant quatre années, des articles traitant du hockey amateur, junior et professionnel de trois quotidiens montréalais a permis de suivre les conflits opposant, à l'époque, les ligues professionnelles, les trois ligues de hockey junior majeur canadiennes et l'Association canadienne de hockey amateur (ACHA) concernant, par exemple, l'âge d'admissibilité des joueurs au repêchage professionnel et les compensations financières que les ligues professionnelles devaient verser aux ligues juniors pour les joueurs sélectionnés.

L'analyse présentée ici du processus d'engagement en vue d'une carrière dans le hockey professionnel s'inspire essentiellement des récits qu'ont faits les joueurs de leur expérience dans le hockey amateur et junior. Au-delà des différences individuelles, il est possible, en effet, partant de ce qu'ils ont dit, de dégager un cheminement commun dans l'évolution de leurs aspirations de carrière. Cela dit, l'interprétation de ce cheminement dépasse la présentation qu'en font les joueurs dans la mesure où elle tente également de cerner les conditions objectives susceptibles d'influer sur leurs

9. La sélection des personnes interviewées visait non pas une représentativité statistique, mais plutôt une « représentativité sociologique », à savoir un échantillon comportant une diversité d'expériences en fonction de critères jugés essentiels à la compréhension de l'objet étudié, et permettant d'atteindre une certaine saturation du matériel recueilli (voir à ce sujet Michelat [1975] et Glazer et Strauss [1967]). Un des critères retenus a été celui du type d'équipe. Les 39 joueurs interviewés appartenaient ainsi à trois des 10 équipes de la LHJMQ. Deux de ces trois équipes étaient de petites organisations, l'une gagnante et l'autre perdante, alors que la troisième, également gagnante, constituait l'une des plus grosses organisations du circuit. En matière de carrière, les joueurs considéraient comme avantageux le fait d'évoluer dans une équipe gagnante. Une telle équipe a l'avantage de participer aux championnats de la Ligue et éventuellement, aux compétitions de la coupe Mémoriale auquelles prennent part les équipes championnes des trois ligues de hockey junior majeur canadiennes : la Ligue de hockey junior majeur de l'Ontario, la Ligue de hockey junior majeur de l'Ouest et la Ligue de hockey junior majeur du Québec. En plus du type d'équipe, il a été tenu compte également de l'âge et du prestige des joueurs, l'âge parce que l'expérience des joueurs varie selon le nombre d'années passées dans les rangs amateurs et le prestige parce que les perspectives de carrière ne sont pas les mêmes selon que l'on est considéré comme une vedette ou comme un joueur ordinaire.

10. Dont, notamment, le rapport du Comité d'étude sur le hockey du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (1967) et le rapport du Comité d'étude sur les sports au Canada du même ministère (1969).

projets de carrière. Nous nous employons précisément à montrer, dans la partie qui suit, comment des changements dans l'industrie même du hockey professionnel et junior au cours des années soixante-dix ont pu agir sur la vision des joueurs concernant les perspectives de carrière.

L'INDUSTRIE DU HOCKEY PROFESSIONNEL, LES LIGUES DE HOCKEY AMATEUR ET LE HOCKEY JUNIOR

Au cours des années soixante-dix, l'industrie du hockey professionnel était en plein bouleversement. Elle venait de connaître une forte expansion, le nombre d'équipes de la Ligue nationale de hockey (LNH) passant de 6 à 12 en 1967, puis à 14 en 1970, ensuite à 16 en 1972 et finalement, à 18 en 1974. À ces équipes s'ajoutaient les 12 organisations créées en 1972 à la suite de l'entrée en scène de l'Association mondiale de hockey (AMH), ligue concurrente de la LNH, soit un total de 30 équipes. Cet accroissement du nombre d'équipes laissait entrevoir d'excellentes possibilités de carrière pour les jeunes hockeyeurs. Ainsi, tous les joueurs juniors rencontrés, même ceux qui avaient moins de succès, étaient fermement convaincus que leurs chances de rejoindre les rangs professionnels étaient très bonnes ou, du moins, qu'ils pourraient bénéficier d'un essai. Cependant, seuls deux des 39 joueurs interviewés ont effectivement évolué dans la LNH. Ce faible nombre pourrait s'expliquer par le fait qu'en 1974 et en 1975 les effectifs des équipes professionnelles étaient déjà passablement complets, ainsi que par la disparition, quelques années plus tard, de l'AMH et, avec elle, de plusieurs équipes professionnelles.

Il reste qu'à l'époque peu d'indices permettaient aux joueurs de voir que leurs aspirations de carrière étaient trop optimistes. En effet, chaque année, bon nombre de joueurs des trois ligues de hockey junior majeur canadiennes étaient repêchés (sélectionnés pour un essai) par les équipes professionnelles. De plus, les juniors n'avaient pas encore à craindre la concurrence des joueurs issus des universités américaines et des équipes européennes, comme ce sera le cas à partir des années quatre-vingt surtout, dans les années quatre-vingt-dix.

Autre changement important pouvant expliquer leurs aspirations, la rivalité entre les équipes de la LNH et celles de l'AMH avait entraîné une amélioration sensible des conditions de travail des joueurs, notamment au chapitre des salaires. Pendant longtemps, la LNH avait joui d'un monopole absolu sur les joueurs issus des rangs juniors. En effet, une entente conclue en 1967 entre la LNH et ACHA garantissait à la première des droits exclusifs sur les joueurs en provenance des ligues amateurs. Selon un système encore en vigueur aujourd'hui, les équipes de la LNH choisissaient à tour de rôle les joueurs disponibles au cours d'une séance annuelle de repêchage. Les joueurs ne pouvant être recrutés que par une seule équipe, ce système avait pour effet de réduire considérablement leur pouvoir de négociation.

La création de l'AMH allait modifier la situation. Cette dernière décida d'organiser elle aussi une séance de repêchage. Cela eut pour conséquence non seulement d'augmenter les chances des juniors d'être sélectionnés, mais également de leur permettre de négocier des contrats plus avantageux. Et comme l'AMH tentait de s'approprier une partie du marché de l'industrie du hockey en recrutant les meilleurs juniors et certaines vedettes de la LNH grâce à des offres de contrat alléchantes, cette concurrence entre les deux ligues se traduisit par une hausse spectaculaire des salaires versés à certains joueurs. Cette surenchère rendait donc encore plus attrayante pour les juniors l'idée d'une carrière dans le hockey.

À la même époque, la LHJMQ désirait, pour sa part, se transformer en une « industrie de spectacle » rentable. Considérant les succès financiers obtenus par certaines équipes de la Ligue, plusieurs propriétaires d'équipe espéraient que leur investissement dans le hockey junior pourrait devenir profitable. Pour rentabiliser les équipes, la Ligue avait augmenté considérablement le nombre de parties à près d'une centaine par saison, imitant en cela les équipes professionnelles. Les équipes cherchaient également à se « professionnaliser » par des modes de gestion s'inspirant de ceux des ligues professionnelles et par l'emploi d'un personnel spécialisé, dont des entraîneurs à temps plein.

Dans les faits, plusieurs équipes du circuit ont éprouvé des difficultés financières. En raison d'un marché restreint et de dépenses accrues (de 1965 à 1975, les budgets étaient passés d'environ 45 000$ à 200 000$) et éprouvant des difficultés à se faire payer les sommes dues par le repêchage

professionnel (environ 10% de leur budget), certaines équipes arrivaient à peine à couvrir leurs frais, certaines enregistrant même des déficits. Pour accroître leur rentabilité ou, tout simplement, pour subsister dans la Ligue, les organisations ont essayé d'augmenter la productivité de leur équipe. À cet égard, elles estimaient, à juste titre si l'on se fie aux travaux de Noll (1974a, 1974b), que le meilleur moyen d'y parvenir était d'avoir une équipe gagnante, puisque les succès d'une équipe se répercutent sur la vente des billets, source principale de revenus (environ 75% des recettes totales).

Il va de soi que ces impératifs financiers avaient une grande incidence sur la philosophie et les politiques adoptées par la Ligue. Officiellement, la LHJMQ disait être une ligue de développement, c'est-à-dire une ligue vouée à la préparation de joueurs de hockey professionnels. Dans une certaine mesure, il est vrai qu'elle remplissait effectivement ce rôle. Toutefois, elle était tout autant, sinon davantage, préoccupée par le souci de faire de l'argent et de s'affirmer comme petite entreprise de spectacle. D'où l'importance donnée par les équipes à la productivité des entraîneurs et des joueurs. Pour les organisations juniors, les joueurs étaient tout autant en situation de production qu'en situation de formation. Si, pour ces dernières, ces deux objectifs étaient complémentaires, les perspectives de carrière paraissant être le meilleur moyen pour faire travailler les joueurs, il reste que de tels objectifs n'étaient pas toujours conciliables si l'on se place du point de vue des joueurs[11]. Dans l'analyse subséquente du cheminement de carrière des joueurs, il faudra garder à l'esprit ce contexte de production de la LHJMQ.

L'ENGAGEMENT DES JOUEURS JUNIORS EN VUE D'UNE CARRIERE DANS LE HOCKEY PROFESSIONNEL : UN PROCESSUS EN CINQ ÉTAPES

Bien qu'on ne puisse parler d'un engagement véritable dans une carrière professionnelle qu'au moment où les jeunes rejoignent les rangs de la LHJMQ, un retour sur l'expérience vécue au cours des premières années dans le hockey amateur permet de reconstituer le processus par lequel les juniors en viennent graduellement à s'intéresser au métier de joueur de hockey professionnel. Il importe, en effet, de dégager les facteurs, aussi bien subjectifs qu'objectifs, pouvant influencer ce processus et de saisir les changements d'orientation et d'attitude qui amènent les joueurs à concevoir le hockey non plus comme un passe-temps, mais bien comme un travail.

L'implication et de l'engagement du joueur par rapport à la carrière professionnelle passent par cinq étapes, lesquelles correspondent globalement à des moments particuliers de leur stage dans le hockey amateur : 1) l'étape des débuts dans le hockey, période au cours de laquelle les jeunes prennent goût au hockey et s'adonnent activement à la pratique de ce sport ; 2) l'étape de l'engagement dans une équipe de niveau bantam (13-14 ans) et midget (15-16 ans[12]), où les joueurs prennent conscience des possibilités de carrière, découvrent qu'ils ont des habiletés particulières et s'investissent de plus en plus dans la compétition active ; 3) l'étape de la cristallisation de leur intérêt pour la carrière dans le hockey professionnel, qui se produit généralement au moment où les joueurs accèdent à la LHJMQ et voient alors s'ouvrir des possibilités de carrière, se laissent attirer par les avantages du métier et deviennent convaincus de posséder les aptitudes nécessaires pour rejoindre les rangs professionnels ; 4) l'étape de la consolidation de l'engagement durant le séjour dans le hockey junior, durant laquelle les joueurs don-

11. Les divergences quant aux objectifs poursuivis par les organisations et les joueurs se transformaient souvent en conflits. Par exemple, les deux parties n'étaient pas toujours d'accord sur la pertinence des échanges de joueurs entre les équipes. Les organisations évaluaient ces échanges sous l'angle de la productivité, alors que les joueurs les interprétaient en tant qu'avantages ou que désavantages de carrière.

12. L'âge comme critère des diverses catégories de compétition a varié au fil des années. Les âges donnés ici sont ceux qui étaient en vigueur au moment où nous avons réalisé cette étude. Le cheminement type du joueur pour accéder professionnel était le suivant : il pratiquait d'abord ce sport une dizaine d'années dans la section mineure du hockey amateur (les groupes d'âge atome [7 à 10 ans], pee-wee [11-12 ans], bantam [13-14 ans] et midget [15-16 ans] avant d'entrer dans la LHJMQ (section majeure du hockey amateur), habituellement à l'âge de 17 ans. À 20 ans, le joueur devenait admissible au repêchage professionnel. S'il était sélectionné, il pouvait soit passer directement dans les deux grandes ligues majeures : la LNH et l'AMH, soit effectuer un stage temporaire (souvent définitif) de perfectionnement dans les équipes professionnelles mineures, filiales des équipes de la LNH et de l'AMH.

nent de plus en plus la priorité au hockey et luttent intensément pour se bâtir une réputation ; 5) l'étape de la remise en question de cet engagement à la lumière de l'évaluation que les joueurs font, à la fin de leur stage junior, de leurs chances d'être repêchés par une équipe professionnelle.

Une remarque s'impose concernant le cheminement de carrière des joueurs. Même si l'accent sera mis sur les aspects susceptibles de susciter chez eux le désir de se lancer dans le métier, il ne faudra pas perdre de vue que ce processus n'est pas linéaire et qu'il arrive que certains joueurs remettent en question leurs intentions de carrière. En d'autres termes, bien que la très grande majorité des joueurs conservent tout au long de leur séjour dans le hockey junior l'espoir qu'ils pourront un jour faire le saut dans le hockey professionnel, il leur arrive de s'interroger sur leurs chances réelles de succès, surtout lorsqu'ils connaissent de mauvaises expériences.

LE GOUT DE JOUER AU HOCKEY ET L'ACCES AUX BONNES FILIERES

L'intérêt pour le métier de joueur de hockey passe d'abord par le goût de jouer au hockey. C'est parce qu'ils apprécient ce sport et leur stage dans le hockey mineur que les jeunes désirent s'engager plus profondément dans la pratique de cette activité et qu'ils se laissent séduire progressivement par des perspectives de carrière.

A leurs débuts dans le hockey, particulièrement dans les catégories atome (7-10 ans) et pee-wee (11-12 ans), les jeunes pratiquent le hockey essentiellement pour le plaisir. Ainsi qu'ils ne cessent de le répéter, ce sport représente pour eux un passe-temps favori et une forme de jeu excitante. C'est d'ailleurs avec une certaine nostalgie que les joueurs juniors se remémorent cette période initiale qu'ils comparent avec le sérieux de la pratique du hockey junior vue comme moyen d'accéder à un métier.

C'est également parce que les jeunes voient dans le hockey une occasion de s'amuser qu'ils acceptent de s'investir davantage dans la compétition active. En pratique, cela veut dire la possibilité de s'intégrer dans les équipes d'élite (les catégories de compétition AA ou A). Celles-ci disputent des matchs contre les meilleures équipes des municipalités ou des régions environnantes. En faire partie donne aux joueurs l'occasion de s'entraîner et de jouer plus fréquemment. Cela leur donne également accès à certains privilèges, comme « faire des sorties » et participer à des tournois.

Dans les premières années, la carrière professionnelle n'est pas véritablement une préoccupation, même si certains jeunes rêvent de devenir des joueurs de hockey. Toutefois, ces années n'en exercent pas moins une influence certaine. D'abord, les jeunes s'initient aux rudiments du hockey, et cet apprentissage n'est sans doute pas sans conséquence sur leurs possibilités futures d'avancement. Plus fondamentalement encore, ils acquièrent, à partir du plaisir qu'ils retirent de l'activité, le goût de s'investir dans ce sport. En effet, si les joueurs ne trouvaient pas cette activité agréable, ils n'y persisteraient pas longtemps et accepteraient mal, comme ils le disent, de fournir les efforts requis par la compétition, en dépit de l'insistance de certains parents. Enfin, c'est également au cours de cette période qu'ils accèdent à des filières de compétition, facteur déterminant de leurs chances de faire partie des ligues les plus compétitives. Ce dernier point mérite d'être explicité.

Le hockey amateur est ainsi structuré qu'il existe, pour un même groupe d'âge, des différences énormes dans les conditions de pratique entre les équipes d'élite (celles des catégories AA et A) et les équipes de catégories inférieures (celles des catégories B et ligues maison). Les jeunes des équipes d'élite disputent un nombre plus considérable de joutes et de tournois, s'entraînent plus souvent, ont habituellement de meilleurs entraîneurs et un équipement de plus grande qualité. Ils sont donc susceptibles de progresser plus vite. Ces disparités dans les conditions de la pratique entraînent des écarts dans les niveaux de performance atteints dès les premiers stades (7 à 12 ans), écarts qui risquent de s'agrandir lorsque les joueurs arrivent dans des catégories supérieures (13 à 16 ans). Il est donc essentiel que les jeunes qui désirent se lancer dans la compétition active s'intègrent rapidement dans une équipe d'élite, puisque, autrement, il leur sera difficile de rattraper les autres. Ces disparités dans la structure même de la compétition pourraient d'ailleurs expliquer en partie pourquoi ce sont souvent les mêmes joueurs qui, d'une classe d'âge à l'autre, font partie des équipes d'élite. C'est du moins ce qui semble ressortir de l'expérience des joueurs juniors interrogés, dont plusieurs venaient des mêmes équipes et avaient appartenu très tôt à ces équipes.

Autre observation concernant les équipes d'élite. On pourrait penser que seul le niveau de performance atteint préside à la sélection des joueurs. Or, selon les témoignages des joueurs, diverses considérations extérieures, sans rapport avec le talent des joueurs, pourraient également entrer en ligne de compte, tels la pression exercée par les parents, le nombre de joueurs disponibles et, surtout, l'avantage que procure le fait de débuter plus tôt dans ce sport.

En somme, s'il n'est pas nécessaire d'appartenir à une équipe d'élite pour faire carrière dans le hockey, comme le démontre l'expérience de certains professionnels, le fait d'entrer très tôt dans ces équipes augmente les chances d'atteindre les ligues les plus compétitives, surtout dans les régions où ce sport est très développé et, en ce sens, constitue une contingence de carrière importante.

L'INTÉRÊT POUR LA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET L'IMPLICATION DANS LA COMPÉTITION

En règle générale, l'intérêt des joueurs pour la carrière professionnelle s'éveille dans les catégories bantam (13-14 ans) et midget (15-16 ans), lorsqu'ils prennent conscience des possibilités d'accéder à la LHJMQ. L'intérêt pour la carrière professionnelle commence donc souvent par être un intérêt pour la LHJMQ. En d'autres termes, c'est en prenant conscience des chances qu'ils peuvent avoir de rejoindre la LHJMQ que les joueurs réalisent que la carrière professionnelle pourrait devenir un réel débouché. Comme le précise Hughes (1971), l'accès à une profession n'est pas uniquement une question d'attrait dans la mesure où les jeunes doivent en même temps avoir accès à la bonne filière.

La Ligue de hockey junior majeur du Québec et la prise de conscience des possibilités de carrière

Plusieurs facteurs contribuent à la prise de conscience par les joueurs des possibilités d'accéder à la LHJMQ et, de là, de faire peut-être le saut dans le hockey professionnel : le fait de connaître des joueurs évoluant déjà dans cette ligue ; l'appartenance à une organisation de hockey mineur qui, par le passé, a produit des joueurs de hockey professionnels ; le fait également d'en entendre parler par les autres joueurs, les entraîneurs, les parents et les amis ; enfin, la publicité faite autour de cette question à la télévision ou dans les journaux. De manière plus fondamentale, cette prise de conscience se fait sous l'impulsion directe des équipes de la LHJMQ, lesquelles exercent une influence par leur système de tutelle ainsi que leur système de dépistage et de repêchage. Par leur système de tutelle, chaque organisation de la Ligue possède en effet des droits exclusifs sur tous les joueurs des groupes d'âge inférieurs évoluant sous sa coupe (par exemple, la même ville) ou dans des équipes affiliées. Puisque certains joueurs appartiennent déjà à une organisation mère au sein de la LHJMQ, ils peuvent espérer gravir un à un les échelons et parvenir ainsi à faire partie de la « grande équipe ».

Imitant en cela les équipes professionnelles, chaque organisation junior possède également son propre réseau de dépisteurs. Ceux-ci ont pour mission d'assister aux matchs des meilleures équipes de la province afin de repérer les candidats les plus prometteurs. Ces candidats pourront ensuite être sélectionnés, au cours de la séance annuelle de repêchage de la Ligue. La présence de ces dépisteurs aux joutes de la saison régulière ou encore à l'occasion de tournois ne passe évidemment pas inaperçue. Comme ils le soulignent, certains joueurs modifient délibérément leur façon de jouer en tentant, par exemple, une feinte spectaculaire ou en conservant plus longtemps la rondelle, ou encore, dans le cas d'un défenseur, en pratiquant un jeu plus offensif, et ce dans le but d'impressionner un dépisteur et d'accroître ainsi la probabilité d'être choisi.

L'évaluation des aptitudes

Il ne suffit pas, cependant, que les joueurs prennent conscience des possibilités d'entrer dans la LHJMQ. Encore faut-il qu'ils estiment posséder le potentiel pour y parvenir. À cet égard, il existe des repères tant subjectifs qu'objectifs leur permettant de se faire une idée de leurs aptitudes.

Tout d'abord, les ligues étant fortement hiérarchisées non seulement en fonction de l'âge mais aussi par rapport aux diverses catégories de compétition, les jeunes se fient au prestige de leur ligue.

Ainsi, ceux qui appartiennent aux ligues les plus réputées estiment déjà faire partie d'une élite. Sur le plan individuel, ils peuvent ensuite se comparer aux autres joueurs de leur équipe et de leur ligue, les organisations de hockey ayant l'habitude de dresser une liste des meilleurs compteurs.

À côté de ces repères, plus quantitatifs, les joueurs peuvent aussi se référer à diverses marques d'estime, dont les commentaires élogieux des autres joueurs, partenaires ou adversaires, et ceux de leur entraîneur. Ces marques d'estime se décèlent également dans la pratique même du sport. Ainsi, les joueurs peuvent savoir si leurs coéquipiers leur font confiance par le fait, par exemple, qu'ils leur remettent la rondelle dans les situations de jeu critiques. De même, les joueurs adversaires peuvent adopter un style de jeu plus défensif lorsqu'ils se trouvent en présence d'un bon joueur. Enfin, l'entraîneur peut témoigner de la confiance à certains joueurs en les choisissant en situation d'avantages ou de désavantages numériques. Des témoignages d'estime peuvent aussi provenir du monde extérieur au hockey. Les joueurs peuvent entendre dire par leur famille, leurs amis et les autres parents qu'ils possèdent le potentiel de futurs professionnels. Comme le souligne Strauss (1971a) au sujet du recrutement des jeunes dans les arts visuels, il est possible que l'entourage des jeunes fasse une évaluation trop optimiste des capacités de ces derniers. Cette évaluation les incite néanmoins à croire qu'ils ont du talent, ce qui pourrait avoir pour conséquence un investissement accru dans ce sport et un fort sentiment de confiance, d'où une probabilité objective d'une meilleure performance plus élevée.

Enfin, les tournois semblent jouer un rôle capital dans l'appréciation que font les jeunes de leur potentiel, surtout s'il s'agit de tournois prestigieux. À cette occasion, les joueurs peuvent se comparer aux meilleurs joueurs de leur âge et, s'ils réussissent à se distinguer, par exemple en remportant un trophée, il y a de fortes chances pour que leur appréciation en soit rehaussée. Durant ces tournois, certains joueurs sont d'ailleurs approchés par un dépisteur. On imagine aisément l'effet d'une telle marque d'estime, puisqu'elle provient des représentants mêmes des organisations juniors.

L'implication dans la compétition active

Une autre raison peut expliquer que les joueurs se laissent attirer par les perspectives de carrière une fois qu'ils font partie des catégories bantam et midget (13 à 16 ans) : leur plus grande implication dans la compétition. En effet, rendus à ces niveaux, les joueurs s'engagent plus à fond dans la compétition active, surtout s'ils appartiennent à une équipe d'élite, et c'est sur cet engagement plus profond que se greffe l'intérêt pour la carrière professionnelle. Autrement dit, déjà passablement ancrés dans la pratique du hockey, les joueurs verront, dans la possibilité de rejoindre les rangs du junior majeur, une étape de plus de leur implication dans le hockey.

Cette implication plus intense dans la compétition découle en grande partie de modifications dans les conditions de la pratique. En effet, aux niveaux bantam et midget, ces conditions changent sensiblement, les organisations consacrant la plus grande partie de leurs ressources humaines et financières aux groupes les plus âgés et aux équipes les plus fortes. Les joutes, les séances d'entraînement et les à-côtés du hockey, tels les déplacements et les réunions d'équipe, se multiplient. Les joueurs doivent donc investir plus de temps, au point de faire du hockey sinon une priorité, du moins leur activité de loisir principale.

Le sens de la compétition change également. Les équipes accordent plus d'importance à la victoire et les joueurs sont sélectionnés en fonction de leurs exploits. Ils doivent fournir un bon rendement et se plier, en conséquence, à la discipline des séances d'entraînement. Ces changements sont encore une fois plus marqués parmi chez les équipes d'élite. Le style de jeu devient aussi plus exigeant et commence à s'apparenter à celui qui est pratiqué au niveau junior. Cela se manifeste, entre autres, par le recours systématique à la mise en échec (frapper les autres joueurs avec son corps), par des bagarres et de l'intimidation. Ces nouveaux aspects de la pratique influent sur la façon dont les joueurs se comportent ainsi que sur ce qu'ils ressentent au jeu. Soucieux de leur sécurité personnelle et de leur bonne réputation, ils tentent alors de montrer qu'ils sont capables de répliquer aux provocations, ce qui a parfois pour conséquence de les rendre plus nerveux et plus tendus. S'ils veulent persister dans la compétition, les joueurs doivent donc s'adapter émotivement et socialement à ce style de jeu plus rude.

En somme, déjà dans les catégories bantam et midget, les jeunes commencent à s'intéresser à une carrière dans le hockey, d'une part, parce qu'ils croient posséder les aptitudes nécessaires pour accéder à la LHJMQ, porte entrée dans une telle carrière, et, d'autre part, parce qu'ils sont déjà très impliqués dans la compétition active. Toutefois, même si certains joueurs sont déjà attirés par les perspectives de carrière, celles-ci n'en restent pas moins encore une dimension secondaire de la pratique du hockey, dimension qui, chez les joueurs, se confond et s'ajoute au plaisir de la compétition. Malgré les encouragements de leur entourage et les efforts qu'ils font pour se faire remarquer des organisations juniors, les possibilités de carrière demeurent encore très incertaines.

L'ENTRÉE DANS LA LIGUE DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DU QUÉBEC ET LA CARRIÈRE COMME ENJEU

Le repêchage des joueurs par une équipe de la LHJMQ, leur participation au camp d'entraînement pré-saison et, finalement, l'obtention d'un poste régulier dans l'équipe jouent un rôle déterminant dans leur évaluation des chances effectives de carrière. Les joueurs accèdent ainsi à la ligue dans laquelle sont repêchés les joueurs de hockey professionnels et peuvent, dès lors, s'interroger sérieusement sur leurs possibilités de carrière. Ils sont d'ailleurs encouragés à le faire par les équipes de la ligue, qui trouvent dans cette perspective leur meilleure stratégie de recrutement.

Se retrouver dans une ligue de hockey junior majeur convainc encore davantage les joueurs de leurs talents puisque en principe, seuls les meilleurs s'élèvent à ce niveau. Les circonstances dans lesquelles les joueurs sont sélectionnés s'avèrent d'ailleurs significatives quant à l'évaluation qu'ils feront de leurs capacités et de leurs chances de carrière. Ainsi, les joueurs qui arrivent dans la ligue, dès l'âge de 16 ans, alors que la majorité des autres y accèdent à 17 ans, peuvent estimer « qu'ils percent » plus vite et ont une année de plus pour prendre de l'expérience et se faire valoir. L'estime que leur témoigne la nouvelle organisation est également significative. Par exemple, certaines recrues les plus en vue signent leur contrat avec leur équipe avant même le début du camp d'entraînement, se voient garantir dès leur arrivée un poste régulier, ou encore obtiennent de meilleures conditions, comme la promesse de toucher une prime si leur rendement atteint un certain seuil.

Bien que les joueurs prennent alors davantage conscience des possibilités de carrière et se trouvent confirmés dans leurs capacités, il n'en demeure pas moins que, pour bon nombre d'entre eux, l'intérêt pour la carrière reste encore mal défini. D'abord, si tentante soit-elle, la carrière professionnelle continue d'apparaître incertaine, les joueurs ne pouvant pas savoir exactement s'ils réussiront dans la ligue. En outre, encore imprégnés de l'esprit qui les animait dans le hockey mineur, les joueurs s'intéressent à la compétition junior tout autant par plaisir que par souci de faire carrière. S'il arrive que leur désir de faire carrière prime leur plaisir de jouer, les joueurs ne sont cependant pas prêts à tous les sacrifices. Cela se voit notamment dans l'importance que la majorité d'entre eux continuent d'accorder à leurs études à leur arrivée dans la LHJMQ.

Il en va tout autrement lorsque les joueurs terminent leur première saison dans la Ligue. En fait, leur intérêt pour le métier s'accentue et se transforme en un véritable engagement. Au cours de la première année, les joueurs passent par un processus intense de conversion, dans lequel une carrière professionnelle cesse d'être une simple possibilité attrayante pour devenir un enjeu majeur. Ce changement de perspective peut-être compris de diverses manières. D'abord, les joueurs s'intégrent dans un milieu les incitant constamment à penser à la carrière. Les coéquipiers plus âgés, déjà fortement convertis à l'idée de faire carrière, en parlent fréquemment. Leur entraîneur et le personnel des organisations y font continuellement référence pour les inciter à mieux travailler et les convaincre de faire preuve de discipline et de persévérance. Les parents se montrent généralement favorables ou, du moins, conciliants quant aux projets de carrière. Les joueurs évoluent également sous l'œil de dépisteurs professionnels et cette marque tangible de la présence des équipes professionnelles les rend plus conscients des possibilités « de faire le grand saut ». En somme, tout ce qui gravite autour du hockey, y compris les amis, les admirateurs, les médias, les amène à envisager le hockey en tant que carrière.

À leurs débuts dans la Ligue, les joueurs ont également une idée favorable de leurs chances de carrière. Avec l'accroissement du nombre de débouchés en raison de l'expansion des ligues pro-

fessionnelles, ainsi qu'on l'a vu plus haut, plusieurs tentent de se convaincre qu'en faisant preuve de bonne volonté et en travaillant avec acharnement, ils augmentent sensiblement leurs chances de se tailler une place chez les professionnels. Outre le fait que cette vision optimiste est encouragée par les organisations, les joueurs se fient au nombre de joueurs repêchés chaque année. Comme l'explique Faulkner (1974) au sujet des joueurs des ligues professionnelles mineures, ils se laissent d'autant plus facilement persuader de leurs chances effectives qu'ils peuvent toujours se référer à des exemples d'athlètes ayant réussi à accéder aux grandes ligues même sans talent exceptionnel. Conscients néanmoins que plusieurs échouent dans leur tentative de rejoindre les rangs des professionnels, les joueurs espèrent un meilleur sort, ou encore s'efforcent, comme le disent certains, de ne pas trop y penser, de crainte d'être découragés.

L'engagement des joueurs est également facilité par leurs représentations du métier. En raison des augmentations salariales des années soixante-dix, les joueurs voient d'abord dans la carrière une occasion exceptionnelle d'avoir un bon revenu. Cette éventualité est d'autant plus séduisante qu'ils y voient également la possibilité de transformer une activité aimée en un moyen agréable de gagner leur vie. À ces considérations s'ajoutent le prestige et les avantages associés au métier, comme la possibilité de voyager, de prendre de longues vacances et de bénéficier d'une retraite hâtive.

Les joueurs ont d'ailleurs tendance à transformer certains désavantages du métier en avantages. Aux dires des joueurs professionnels, la nécessité de se déplacer de ville en ville est, à côté du stress de la compétition, de l'éloignement de la famille, des risques de blessures, d'échange et de perte d'emploi, un des inconvénients majeurs du métier. Or certains joueurs juniors interprètent l'obligation de se déplacer comme une occasion de vivre une nouvelle expérience, de rencontrer de nouvelles personnes et de voyager. Pourtant, ces mêmes joueurs trouvent souvent pénibles les nombreux déplacements en autobus qu'impliquent les matchs contre les autres équipes de la Ligue. La conséquence immédiate de cette tendance à idéaliser la carrière professionnelle n'est pas tant la méconnaissance des inconvénients du métier que leur mise entre parenthèses. Les joueurs sont en effet trop préoccupés par leur propre réussite et par les exigences immédiates de la compétition junior pour se soucier des mauvais côtés du métier. Ce n'est que lorsqu'ils éprouvent des difficultés susceptibles de remettre en question leurs chances de carrière que, dans un effort de rationalisation, ils en arrivent à une vision plus « réaliste » des exigences et inconvénients du métier.

Il n'y a pas, cependant, que les encouragements de l'entourage et les perceptions qu'ont les joueurs du métier et de leurs chances de carrière qui les poussent à s'engager plus à fond dans des projets de carrière. Il existe, au niveau même des organisations, divers mécanismes « objectifs » qui favorisent ce processus. Parmi ceux-ci, il faut souligner, nous inspirant de Goffman (1968), celui d'une « prise en charge totale » de la vie du joueur par les organisations. Sans être des institutions closes au sens architectural du terme, comme le sont les prisons ou les « asiles », les organisations juniors n'en exercent pas moins et tout autant une emprise profonde sur l'existence des joueurs. Elles mettent en œuvre toute une série de mécanismes d'encadrement et de prise en charge qui fait en sorte que l'univers des joueurs devient de plus en plus centré sur le monde du hockey et qu'ils s'identifient davantage à ce milieu.

Comment s'effectue cette prise en charge totale des joueurs par les organisations ? D'abord, en entrant dans la LHJMQ, les joueurs doivent presque toujours accepter de quitter le domicile familial pour aller vivre dans la ville de l'organisation qui les a sélectionnés. Coupés de leur famille et de leurs amis, forcés de vivre en pension et de s'intégrer dans un nouveau milieu, les joueurs souffrent, du moins temporairement, d'isolement social. Ils chercheront dès lors refuge auprès de leur nouvelle organisation, leur principal port d'attache, de même qu'auprès des jeunes les plus immédiatement accessibles : leurs coéquipiers. Plus fondamentalement, les joueurs organisent leur vie en fonction du hockey. Ils consacrent la majeure partie de leur temps et de leur énergie à la pratique du hockey : les joutes sont nombreuses, les séances d'entraînement encore plus fréquentes (parfois deux par jour dans certaines organisations) et les activités parallèles multiples (déplacements lors des joutes, visites médicales, rencontres avec l'entraîneur, entretien de l'équipement, etc.). Le hockey occupe ainsi une place si importante, quantitativement, et qualitativement dans l'existence des joueurs qu'ils décident souvent de poursuivre leurs études à mi-temps ou tout simplement les abandonnent.

Divers autres aspects de leur vie quotidienne sont également réorganisés en fonction des exigences de la compétition : manger à des heures inhabituelles, respecter le couvre-feu, prendre leurs loisirs en dehors du temps consacré aux études et au hockey. Ils doivent également se plier à la discipline de leur organisation. Ainsi, les joueurs n'ont pas le droit d'aller dans les discothèques ou dans les endroits où l'on consomme de l'alcool. S'ils sortent avec des amis, par exemple pour aller au restaurant ou au cinéma, il leur faut être de retour avant le couvre-feu. Pour visiter leurs parents, il doivent obtenir une permission spéciale, celle-ci ne leur étant accordée qu'exceptionnellement. Ils n'ont pas le droit de posséder une automobile ni une motocyclette. En plus de ces restrictions, les joueurs ne peuvent fumer, doivent se présenter à l'heure aux séances d'entraînement et aux joutes, se vêtir correctement et surveiller leur langage en public[13]. Ainsi, en s'interposant par leur discipline dans les différentes sphères de la vie des joueurs et en les forçant à centrer leur vie sur le hockey, les organisations raffermissent leur emprise sur eux et les amènent ainsi à s'impliquer davantage dans la pratique.

Autre mécanisme mis en œuvre par les organisations : la « professionnalisation de la pratique[14] », avec pour conséquence l'existence de rapports avec les joueurs axés sur la production. En tant qu'entreprises, les organisations juniors sont avant tout préoccupées de rentabilité et d'efficacité. Du point de vue des organisations, les joueurs sont tout autant en situation de production qu'en situation d'apprentissage. En échange de la possibilité de faire carrière et d'un « salaire[15] », lequel couvre les frais de subsistance et inclut quelquefois une prime pour bon rendement, les juniors doivent être « productifs » et se soumettre aux exigences de leur organisation. Outre qu'il leur faut accepter la discipline de l'équipe, ils doivent travailler intensément durant les séances d'entraînement, avoir une bonne performance durant les parties et accepter les décisions de l'équipe, comme celles de les échanger de les laisser sur le banc ou de les envoyer dans une filiale.

Ces conditions nouvelles de la pratique modifient les rapports entre les joueurs et leur organisation, ceux-ci étant traités pour ainsi dire comme des professionnels avant la lettre. Elles amènent aussi les joueurs à donner un autre sens à l'activité. Le séjour dans la Ligue sera alors perçu à la fois comme une expérience de travail et comme une expérience en vue d'un travail. Les joueurs considèrent maintenant leur stage dans le junior comme une forme d'investissement, au même titre que la poursuite des études.

En somme, au cours de leur première année dans la Ligue, les joueurs s'engagent par rapport à la carrière non seulement parce qu'ils se trouvent dans la bonne filière, estiment leurs chances de réussite excellentes, sont encouragés par leur entourage, se laissent attirer par les avantages du métier et, en particulier, par la possibilité de pratiquer une activité hautement appréciée, mais aussi parce qu'ils sont de plus en plus impliqués dans le monde du hockey à travers les expériences que leur font vivre les organisations.

LA CONSOLIDATION DE L'ENGAGEMENT : ENJEUX ET STRATEGIES

À mesure que les joueurs progressent dans le hockey junior majeur, l'engagement dans la carrière professionnelle ne fait habituellement que se consolider davantage. En raison de l'énergie investie, les joueurs considèrent qu'ils ont plus à perdre en délaissant le hockey qu'en tentant d'y demeurer, situation analogue dans d'autres professions où l'aspirant hésite à changer d'orientation de crainte d'être privé des avantages acquis et de ne pas tirer profit des efforts fournis (Becker, 1960).

---

13. Comme pour d'autres types d'institutions, ces règlements ont, du point de vue des organisations, leur raison d'être. Toutefois, ce qui importe ici est non pas de discuter du bien-fondé de ces règlements, mais de montrer qu'ils illustrent le contrôle qu'exercent les organisations sur la vie des joueurs. Pour reprendre une autre notion de Goffman (1968), les joueurs font quelquefois preuve « d'ajustements secondaires » dans la mesure où il leur arrive de contourner ces règlements.

14. En sociologie des professions, le concept de professionnalisation a été utilisé pour décrire le processus par lequel certaines occupations tentent de se faire reconnaître en tant que professions. Il est employé ici pour désigner les stratégies mises de l'avant par les organisations dans le but de se transformer en industrie professionnelle, c'est-à-dire leurs diverses tentatives en vue de commercialiser et de rendre plus productive la pratique du hockey junior.

15. Officiellement, il s'agit plutôt d'allocations de subsistance puisque en raison de leur statut d'amateur, les joueurs n'ont pas droit à des salaires. Les sommes d'argent versées ne sont d'ailleurs pas importantes. Cela n'empêche pas les organisations et les joueurs de les considérer comme une forme de salaire.

Une autre considération contribue toutefois à impliquer davantage les joueurs dans leurs projets de carrière. Plus les joueurs progressent dans le junior, plus ils ont tendance à abandonner leurs études. Ainsi, sur les 39 joueurs rencontrés, 26 d'entre eux avaient délaissé leurs études, soit deux des quatre joueurs de 16 ans, quatre des sept joueurs de 17 ans, cinq des 11 joueurs de 18 ans et 15 des 17 joueurs de 19 ans. Chez la majorité d'ailleurs, cet arrêt des études semblait définitif, surtout si le projet d'une carrière professionnelle se réalisait. Cet abandon des études, plus fréquent chez les joueurs de 19 ans, s'explique par le désir des juniors de « mettre toutes les chances de leur côté » en se consacrant exclusivement au hockey et par les exigences mêmes de la pratique junior, qui font qu'il est difficile de concilier ces deux activités. Les joueurs doivent souvent choisir entre une séance d'entraînement ou leurs cours. Les matchs à l'extérieur les obligent également à s'absenter de l'école, soit parce qu'ils doivent partir tôt l'après-midi ou qu'ils reviennent tard dans la nuit. Bref, ils n'ont effectivement que peu de temps à consacrer à leurs études. Déploré par les joueurs eux-mêmes, toléré par les parents et encouragé plus ou moins ouvertement par les organisations, l'abandon des études place évidemment les joueurs dans une position vulnérable. Leurs possibilités d'emplois futurs risquent en effet de s'en trouver compromises. Ainsi, ce qui apparaissait au départ comme une possibilité de travail parmi d'autres devient graduellement la seule voie véritablement souhaitable.

Le renforcement des aspirations de carrière entraîne par ailleurs des changements radicaux dans les attitudes des joueurs : ils deviennent extrêmement soucieux de leur rendement et cherchent désormais à se bâtir une bonne réputation. Une telle transformation n'est pas propre aux seuls joueurs de hockey et elle est susceptible de se produire là où la compétition est forte pour obtenir un poste en vue. Dans le cas des joueurs de hockey, cependant, leur performance est soumise à une haute visibilité sociale. Les joueurs s'exécutent en présence d'un public, et cela pourrait sans doute expliquer en partie le fait qu'ils soient préoccupés de leur image. Le souci d'une bonne réputation se reflète, par exemple, dans l'intérêt qu'ils portent aux déclarations des journalistes à leur sujet, lesquelles sont perçues comme des indices de popularité. Ce souci se traduit également dans la réaction que provoquent les critiques négatives des spectateurs. Les joueurs ont beau se dire que ces derniers n'y connaissent rien, leur confiance ne s'en trouve pas moins ébranlée.

Dans le but de « se faire un nom » et d'impressionner les dépisteurs professionnels, les joueurs recourent à diverses stratégies de carrière. On a vu précédemment comment, dans le hockey mineur, certains joueurs pouvaient essayer par toutes sortes de procédés de se faire remarquer des dépisteurs de la LHJMQ : jeux plus offensifs et manœuvres spectaculaires. Les tactiques utilisées dans le junior ne sont pas essentiellement différentes, bien qu'elles soient influencées par l'idée que les joueurs se font des conditions particulières de la pratique junior, telle la violence. La violence est en effet considérée comme une composante essentielle de la pratique du hockey junior et comme une condition d'accès aux ligues professionnelles. En raison des politiques de recrutement (recherche de joueurs bien bâtis et bons bagarreurs[16]) et des stratégies de jeu en vigueur (croyance que l'intimidation est nécessaire pour produire une équipe gagnante dans les ligues professionnelles et la LHJMQ), les joueurs sont convaincus que, pour demeurer dans la Ligue, fournir un bon rendement et accéder aux rangs professionnels, ils doivent répliquer aux provocations d'autrui, voire prendre l'initiative de se battre. D'où l'importance donnée à l'idée de « se faire respecter », de montrer qu'ils sont capables de se défendre et d'attaquer. Il arrive d'ailleurs que certains joueurs décident de se battre fréquemment à leur arrivée dans la Ligue, de manière à prouver qu'ils sont d'habiles bagarreurs et à se faire suffisamment craindre des autres pour s'assurer la tranquillité nécessaire à l'amélioration de leur performance.

La bagarre et l'intimidation ne sont évidemment pas les seuls moyens dont disposent les joueurs pour bâtir leur réputation. Ils tentent surtout de se faire valoir par leurs exploits. Comme le nombre de buts et de passes accumulés compte énormément dans l'appréciation des joueurs, ils cherchent constamment à améliorer leur fiche personnelle. S'expliquent ainsi les efforts que les

16. À l'époque, les ligues professionnelles et la LHJMQ étaient reconnues comme extrêmement violentes. Au sujet de la « violence » au hockey en tant que composante organisationnelle et professionnelle, voir Poupart (1979).

joueurs consacrent à parfaire leur jeu durant les parties et les séances d'entraînement. C'est de cette façon qu'ils font leurs les exigences de productivité des organisations.

LA REMISE EN QUESTION DES CHANCES RÉELLES DE CARRIÈRE ET LE REPÊCHAGE PROFESSIONNEL

Jusqu'à présent, nous avons surtout mis en lumière les éléments qui contribuaient à consolider l'engagement des joueurs. Cela ne signifie pas, par ailleurs, que certains joueurs ne mettent pas en doute leurs chances de carrière. C'est notamment le cas de ceux qui vivent de mauvaises expériences, comme celles de « jouer sur le banc », d'être échangés contre leur gré, de devoir se battre trop fréquemment ou de voir la performance décliner de façon prolongée. C'est le cas également des joueurs de petite taille qui, en dépit de leur adresse, savent bien que les équipes professionnelles sont à la recherche de joueurs au physique imposant. En règle générale, cependant, les joueurs ne remettent pas fondamentalement en question leur projet de carrière avant leur dernière année dans le junior, lorsqu'ils ont à faire face à la réalité du repêchage professionnel. Et l'on peut dire à cet effet que plus ils sont confiants de passer chez les professionnels, moins ils sont portés à réviser leurs aspirations de carrière.

À mesure que se rapproche l'échéance du repêchage, les joueurs deviennent inquiets, voire anxieux. Cette inquiétude se manifeste même chez les vedettes de la Ligue qui, bien qu'assurées d'être sélectionnées, se préoccupent néanmoins de savoir à quel rang elles le seront, de façon à obtenir un meilleur contrat. Cette inquiétude est évidemment plus intense chez les joueurs de moins bonne réputation dont le sort est plus douteux. Bien qu'espérant toujours un revirement de situation (par exemple, une performance exceptionnelle durant les éliminatoires susceptible de convaincre les dépisteurs professionnels de leur potentiel), ils ont maintenant une idée plus précise de leurs capacités et de leur réputation dans la Ligue. Ils peuvent, en effet, se comparer aux joueurs les plus en vue, lesquels font l'objet d'une plus grande publicité, se font approcher par les équipes professionnelles et se voient offrir, par des avocats, la possibilité de se faire représenter pour la négociation de leur contrat professionnel.

Pour la première fois, les joueurs envisagent donc plus sérieusement l'éventualité d'un échec. Celle-ci est vécue d'autant plus dramatiquement que certains joueurs n'arrivent pas à imaginer une autre carrière aussi valable. Dans la mesure où la majorité des joueurs ont abandonné leurs études et ne comptent pas nécessairement les reprendre, ils se trouvent confinés à des emplois requérant peu de scolarité[17]. Pour pallier un échec au repêchage, certains joueurs imaginent qu'ils pourront évoluer pour une équipe européenne ou encore dans une ligue professionnelle nord-américaine de deuxième ordre, espérant prolonger ainsi leur carrière et de réussir un jour à percer.

Malgré les attentes souvent irréalistes de plusieurs joueurs, il ne faudrait pas penser cependant qu'ils ne se préparent pas à l'idée d'un échec. Au contraire, pour parer une telle éventualité, dans un processus semblable à celui qu’a décrit Goffman (1952), les joueurs se trouvent une foule de raisons pour rendre acceptable la possibilité d'un échec et pour justifier les efforts investis dans le hockey junior. Il est probable d'ailleurs que les organisations les aident dans ce sens. Ainsi, les joueurs peuvent se convaincre ou se laisser convaincre que la carrière au niveau professionnel ne présente pas que des avantages ou encore que leur séjour dans la LHJMQ constitue en soi une expérience valable.

CONCLUSION

Mettre en relief les facteurs tant subjectifs qu'objectifs déterminant l'émergence des aspirations de carrière des joueurs de hockey junior et, par ricochet, la fabrication de joueurs de hockey professionnels, tel a été foncièrement l'objectif de cet article. Si l'accès à des postes dans le sport professionnel est en grande partie indépendant de la volonté des athlètes et dépend essentiellement

17. La plupart des joueurs interviewés avaient abandonné leurs études à la fin du secondaire. Un seul des 27 joueurs de 19 ans rencontrés était en voie de terminer ses études collégiales et désirait poursuivre des études universitaires de médecine. Il va de soi que ce joueur se trouvait dans une position nettement plus favorable que les autres. Il n'entendait d'ailleurs poursuivre une carrière dans le hockey que s'il pouvait obtenir un certain succès et négocier un bon contrat.

de conditions telles que les modes de recrutement et de prise en charge des organisations ainsi que des conditions du marché, cet accès ne peut cependant être complètement dissocié de la manière dont certains jeunes en viennent à s'intéresser à ce genre de métier.

À cet égard, il importe de comprendre le cheminement de carrière des joueurs juniors et l'attrait qu'exerce sur eux le métier de joueur de hockey à partir du sens qu'ils donnent à la pratique de ce sport tout au long de leur stage dans le hockey amateur et de la représentation qu'ils se font du métier. Ainsi, le fait de s'investir dans la compétition et d'associer la pratique de ce sport, malgré ses contraintes, à quelque chose d'agréable, amène les joueurs à trouver séduisante la possibilité d'en faire leur métier. Par ailleurs, il n'est pas possible non plus de comprendre ces aspirations de carrière sans s'interroger également sur ce qui porte les joueurs à estimer non seulement qu'ils ont du talent, mais également qu'ils ont des chances réelles de rejoindre les rangs professionnels. À ces éléments s'ajoutent, bien sûr, les avantages qu'ils comptent retirer du métier et le prestige de la profession, le hockey jouissant en effet au Québec d'un soutien social et culturel important, de même que d'une grande visibilité médiatique. Enfin, même si les chances effectives de carrière sont relativement faibles, la réussite de quelques-uns, l'importance relative de ce sport et l'existence de structures donnant accès aux bonnes filières font en sorte que le hockey constitue encore aujourd'hui la principale avenue pour ceux qui envisagent une carrière dans le sport professionnel.

Le développement des aspirations de carrière est également tributaire des influences de l'entourage, qui tantôt amène les joueurs à estimer qu'ils ont du talent, tantôt les encourage à penser à ce sport en tant que carrière. Mais il dépend surtout des modes d'organisation de ce sport et, en particulier, des stratégies de recrutement et d'encadrement des organisations de hockey aussi bien amateur que professionnel. D'abord, les ligues de hockey amateur sont en grande partie conçues pour produire une élite et, ultimement, des joueurs de hockey professionnel. En plus de calquer la pratique du hockey amateur sur celle du hockey professionnel, elles consacrent, on l'a vu, une grande partie de leurs efforts à produire des joueurs de haut calibre, introduisant des différences importantes dans les conditions de la pratique, ce qui n'est pas sans effet sur la performance des joueurs. Ensuite, les mécanismes d'encadrement des joueurs sélectionnés par les organisations juniors permettent en quelque sorte une prise en charge totale de la vie des joueurs, favorisant ainsi un engagement maximal dans une activité susceptible de devenir une carrière. Pour ce qui est des ligues professionnelles, elles font sentir leur présence par leurs stratégies de recrutement, mais surtout par l'emprise qu'elles exercent sur les ligues de hockey junior.

Du point de vue de l'analyse des processus de carrière, l'étude des joueurs de hockey junior illustre la complémentarité des approches objectiviste et subjectiviste. Comme on l'a si souvent répété, Thomas et Thomas (1928, p. 81) soutenaient déjà, dans les années vingt, que l'on ne peut comprendre les conduites sociales qu'en explorant la manière dont les acteurs définissent leur propre situation, que cette interprétation soit juste ou non. Le cas des joueurs juniors en est un excellent exemple. Sur le plan objectif, ces jeunes se sont trompés foncièrement sur leurs chances réelles de carrière puisque très peu d'entre eux sont parvenus dans les rangs professionnels. Cela dit, sur le plan subjectif, le fait qu'ils estimaient pouvoir y parvenir explique en grande partie leurs façons d'agir dans le junior, comme accepter les exigences de productivité des organisations, abandonner temporairement ou définitivement leurs études ou encore tenter de se faire remarquer par les dépisteurs professionnels. Dans le contexte actuel, les chances de carrière sont encore moins grandes que ce qu'elles étaient dans les années soixante-dix. Il est possible à cet égard que, plus conscients des probabilités d'un échec, les joueurs n'aient plus tout à fait la même définition de la situation et se montrent plus prudents au chapitre de leurs aspirations de carrière. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne passent pas par un processus similaire de conversion.

Jean POUPART
École de criminologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville Montréal (Québec)
Canada
H3C 3J7

RÉSUMÉ

Cet article a mis en lumière les facteurs tant subjectifs qu'objectifs qui interviennent dans l'émergence des aspirations de carrière des joueurs de hockey junior et, par ricochet, dans la fabrication de joueurs de hockey professionnels. Inspirée de l'interactionnisme symbolique, cette étude se fonde principalement sur des entretiens en profondeur réalisés avec des joueurs et des entraîneurs évoluant dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec au milieu des années soixante-dix. Elle s'attache à montrer que les aspirations de carrière envisagées sous l'angle d'un processus de conversion et d'engagement, dans le sport professionnel dépendent, entre autres, des stratégies de recrutement et d'encadrement des organisations de hockey aussi bien amateur que professionnels, ainsi que du sens que les jeunes donnent à la pratique de ce sport tout au long de leur séjour dans le hockey amateur et de la représentation qu'ils ont du métier et de leurs chances de carrière.

SUMMARY

The objective of this paper is to point out both the subjective and objective components which influence the emergence of career aspirations of junior-league hockey players, and, indirectly, the making of professional hockey players. Inspired by symbolic interactionism, this study is based mainly on in-depth interviews carried out with players and trainers in the Major Junior Hockey League in Quebec in the middle of the 1970s. From the perspective of a process of conversion and involvement, this study sets out to demonstrate that career aspirations in professional sport depend, among other things, on strategies for recruitment and supervision by both amateur and professional hockey organizations, but also on the meaning that youth give to practising this sport throughout their amateur hockey career, as well as the representations they make of the occupation and of their career opportunities.

RESUMEN

Poner en relieve los componentes tanto subjetivas como objetivas que presiden la emergencia de las aspiraciones de carrera de los jugadores de hockey junior y, de manera indirecta, la fabricación de jugadores de hockey profesionales, tal es el objetivo de este artículo. Inspirado del interaccionismo simbólico, este estudio se funda principalmente en entrevistas realizadas en profundidad con jugadores y entrenadores que participan en la Liga de hockey junior mayor de Québec a mediados de los años 1970. Consdiderado desde el ángulo de un proceso de conversión y de compromiso, este estudio se dedica a mostrar que las aspiraciones de carrera en el deporte profesional dependen, entre otras cosas, de las estrategias de reclutamiento y de encuadramiento de las organizaciones de hockey tanto aficionadas como profesionales, pero también del sentido que los jóvenes otorgan a la práctica de ese deporte a lo largo de su estadía en el hockey aficionado así como de sus representaciones de la disciplina y de las oportunidades de carrera.

BIBLIOGRAPHIE

ADLER, P. A. et P. ADLER (1990), *Backboards and Blackboards : College Athletes and Role Engulfment*, New York, Columbia University Press.

ALLISON, M. (1982), « Sport culture and socialization », *International Review of Sport Sociology*, vol. 4, n° 17, p. 11-37.

BASZANGER, I. (1981), « Socialisation professionnelle et contrôle social. Le cas des étudiants en médecine futurs généralistes », *Revue française de sociologie*, vol. 22, p. 223-245.

BASZANGER, I. (1992), « Introduction : les chantiers d'un interactionniste américain », dans Anselm Strauss (dir.), *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, p. 1-64.

BECKER, H. S. (1960), « Notes on the concept of commitment », *American Journal of Sociology*, vol. 66, p. 32-40.

BECKER, H. S. (1963), *Outsiders*, New York, Free Press.

BECKER, H. S. (1964), « Personal Change in Adult Life », *Sociometry*, vol. 27, p. 40-53.

BECKER, H. S. (1970), *Sociological Work*, Chicago, Aldine.

CHAPOULIE, J.-M. (1973), « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, vol. 14, p. 86-114.

CHAPOULIE, J.-M. (1984), « Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en France », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n° 4, p. 582-608.

CHAPOULIE, J.-M. (1985), « Préface », dans H. S. Becker, *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, A. M., Métailié, p. 9-22.

DIANI, M. (1987), « Howard Becker : un classique de la sociologie américaine », *Sociétés*, vol. 12, p. 38-48.

DONNELLY, P. (1995), « Les inégalités sociales dans le sport », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, p. 91-104.

FAULKNER, R. R. (1974), « Coming of age in organizations : A comparative study of career contingencies and adult socialization » *Sociology of Work and Occupations*, vol. 1, n° 2, p. 131-173.

GLAZER, B. G. et A. L. STRAUSS (1967), *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.

GOFFMAN, E. (1952), « On cooling the mark out : Some aspects of adaptation to failure », *Psychiatry*, vol. 15, p. 451-63.

GOFFMAN, E. (1968), *Asiles*, Paris, Minuit.

GREENDORFER, S. L. (1977), « Role of socializing agents in female sport involvement », *Research Quarterly*, vol. 48, p. 304-310.

HILL, G. M. (1993), « Youth participation of professional baseball players », *Sociology of Sport Journal*, vol. 10, n° 1, p. 107-114.

HUGHES, E. C. (1971), « The study of occupations », dans E. C. Hughes (dir.), *The Sociological Eye*, Chicago, Aldine, p. 283-303.

KENYON, G. S. et B. D. McPHERSON (1973), « Becoming involved in physical activity and sport : A process of socialization », dans D. L. Rarick (dir.), Physical Activity : Human Growth and Development, New York, Academic Press, p. 303-332.

KLEIN, A. M. (1991), *Sugerball : The American Game, the Dominican Dream*, New Haven (Conn.), Yale University Press.

KNOPPERS, A., J. SCHUITEMAN et B. LOVE (1988), « Professional orientation of junior tennis players », *International Review for the Sport Sociology*, vol. 23, n° 3, p. 243-254.

LABERGE, S. et Y. GIRARDIN (1992), « Questionning the inference of ethnic differences in achievement values from type of sport participation : A commentary on White and Curtis », *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n° 3, p. 295-306.

LAVOIE, M., G. GRENIER et S. COULOMBE (1992), « Performance differentials in the National Hockey League : Discrimination versus style-of-paly thesis », *Analyse des politiques*, vol. 18, n° 4, p. 461-469.

McALL, C. (1992), « English/French Canadian differences in sport participation : Comment on White and Curtis », *Sociology of Sport Journal*, vol. 9, n° 3, p. 307-313.

MATZA, D. (1969), *Becoming Deviant*, New-Jersey, Prentice-Hall.

MICHELAT, G. (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, p. 229-247.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1967), *Rapport sur le hockey amateur au Canada*, Comité d'étude sur le hockey du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur, Ottawa.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1969), *Rapport du Comité d'étude sur les sports au Canada*, Ottawa.

NOLL, R. G. (1974a), « Attendance and price setting », dans R. G. Nool (dir.), *Government and the Sports Business*, Washington, Brookings Institution, p. 115-157.

NOLL, R. G. (1974b), « The U.S. team sports industry : An introduction », dans : R. G. Noll (dir.), Government and the Sports Business, Washington, Brookings Institution, p. 1-32.

NOLL, R. G. (dir.), (1974c), *Government and the Sports Business*, Washington, Brookings Institution.

PERRENOUD, P. (1984), *La fabrication de l'excellence scolaire*, Genève, Droz.

POUPART, J. (1978), *Le hockey junior et l'engagement à la carrière de joueur de hockey professionnel*, thèse de doctorat, département de sociologie, Université McGill.

POUPART, J. (1979), « La violence au hockey : une contingence de carrière, des impératifs organisationnels », *Déviance et société*, vol. 3, n° 1, p. 47-67.

SALMINEN, S. (1983), « Sport socialization in junior hockey players », communication présentée au Symposium international de sociologie du sport, Paris.

STEVENSON, C. L. (1990), « The early careers of international athletes », *Sociology of Sport Journal*, vol. 7, n° 3, p. 238-253.

STRAUSS, A. L. (1971a), « Some aspects of recruitment into the visual arts », dans A. L. Strauss (dir.), *Professions, Work and Careers*, San Francisco, Sociology Press, p. 97-105.

STRAUSS, A. L. (dir.), (1971b), *Professions, Work and Careers*, San Francisco, Sociology Press.

THOMAS, W. I. et D. S. THOMAS (1928), *The Child in America*, New York, Alfred A. Knopf.

WACQUANT, L. J. D. (1989), « Corps et âme : notes ethnographiques d'un apprenti boxeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 80, p. 33-67.

WACQUANT, L. J. D. (1995), « Protection, discipline et honneur. Une salle de boxe dans le ghetto américain », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, p. 75-89.

WALSH, W. D. (1992), « The entry problem of francophones in the National Hockey League : A systematic interpretation », *Analyse de politiques*, vol. 18, n° 4, p. 443-460.

WHITE, P. et J. CURTIS (1990a), « English/French Canadian differences in types of sport participation : Testing the school socialization explanation », *Sociology of Sport Journal*, vol. 7, n° 3, p. 347-368.

WHITE, P. et J. CURTIS (1990b), « Participation in competitive sport among Francophones and Anglophones in Canada : Testing competing hypotheses », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 25, n° 2, p. 125-141.

WIENBERG, S. K. et H. Arond (1952), « The occupational culture of the boxer », *American Journal of Sociology*, vol. 57, n° 5, p. 460-469.

YAMAGUCHI, Y. (1984), « A comparative study of adolescent socialization into sport : The case of Japon and Canada », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 19, n° 1, p. 63-81